

VILLERS MARMERY

Section G - Lieudit Le Village

Rue Dom Pérignon

PLAN D'ALIGNEMENT

Plan 2/2

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
de REIMS

18 JAN. 2002

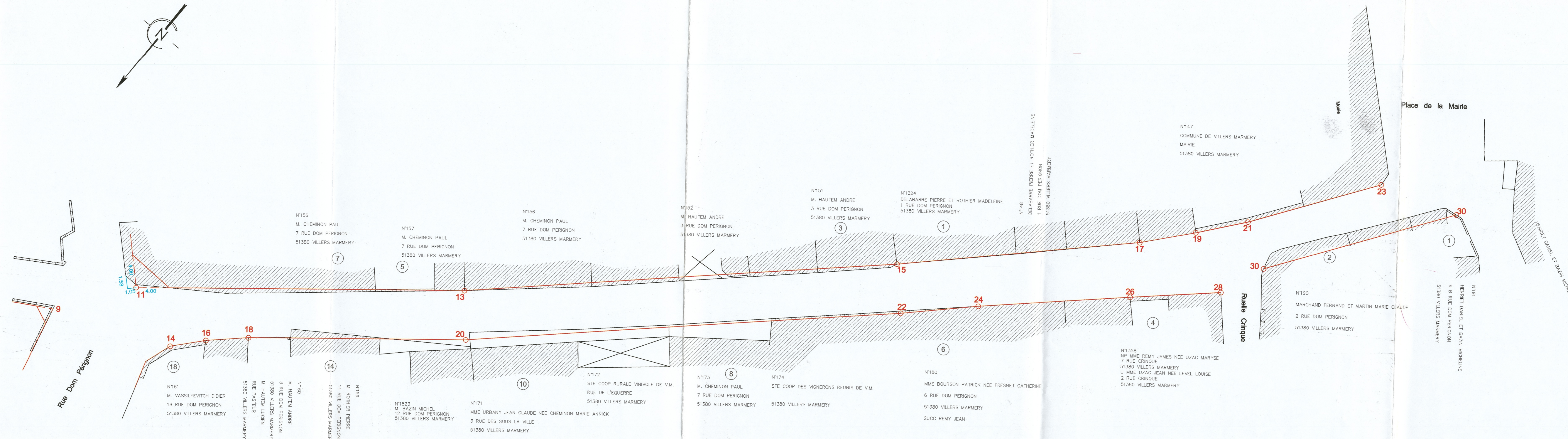


Levé et Dressé par la S.C.P. Guy FLAMAND - Francis MELICQUE
Géomètres-Experts Fonciers - 2, rue de Chanoué 51380 VERZY
Tél. : 03.26.97.91.77 - Fax : 03.26.97.92.47
Email : flamand.melicque@wanadoo.fr

Février 2001 - K115/2000



Echelle 1/200



- #### Rue Dom Pérignon (plan 2/2)
- 11 - 13 alignement partant du repère 11 situé à 1.05m du pied de l'équerre à 1.58m de l'angle de la propriété CHEMINON et aboutissant au repère 13 situé à l'angle du mur de la propriété CHEMINON
Un pan coupé de 4m x 4m sera aménagé au repère 11
 - 13 - 15 alignement partant du repère 13 précédemment défini et aboutissant au repère 15 situé à l'intersection des murs des propriétés HAUTEM - DELABARRE
 - 15 - 17 alignement partant du repère 15 précédemment défini et aboutissant au repère 17 situé à l'intersection des murs de la propriété de la Commune
 - 17 - 19 - 21 - 23 alignement suivant le mur de la propriété de la commune
 - 12 - 14 - 16 - 18 alignement suivant le mur de la propriété VASSILYEVITCH
 - 18 - 20 alignement parallèle à 6m de l'alignement 11-13 partant du repère 18 défini précédemment et aboutissant au repère 20 situé sur la bissectrice des alignements 11-13 et 13-15
 - 20 - 22 alignement parallèle à 6m de l'alignement 13-15 partant du repère 18 défini précédemment et aboutissant au repère 20 situé sur la bissectrice des alignements 13-15 et 15-17
 - 22 - 24 alignement parallèle à 6m de l'alignement 15 - 17 partant du repère 20 défini précédemment et aboutissant au repère 22 situé sur le mur de la propriété FRESNET-BOURSON
 - 24 - 26 - 28 alignement suivant le mur des propriétés FRESNET-BOURSON et UZAC-REMY
 - 30 - 32 alignement parallèle à 6m de l'alignement 21 - 23, partant du repère 20 situé sur le mur de la propriété MARCHAND et aboutissant au repère 30 situé sur une parallèle à 5m du mur de la propriété UZAC-REMY